

Parcs & Réserves pour les générations futures



LA CÔTE D'IVOIRE BRILLE À LA FITUR 2025 : UN PAS DE GÉANT POUR LE TOURISME DURABLE



**VISITE DU DIRECTEUR DES
PROGRAMMES DU FEM AU PARC
NATIONAL DU BANCO ET À LA RÉSERVE
NATURELLE DE DAHLIAFLEUR**

**À ABENGOUROU : 15 COMMUNICANTS
DE L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET
RÉSERVES FORMÉS EN TECHNIQUE DE
COMMUNICATION.**

8 Parcs nationaux

Parc national d'Azagny	21 850 ha
Parc national du Banco	3 438 ha
Parc national de la Comoé	1 148 756 ha
Parc national des Iles Ehotilé	722 ha
Parc national de la Marahoué	101 000 ha
Parc national du Mont Péko	34 000 ha
Parc national du Mont Sangbé	97 554 ha
Parc national de Tai	508 186 ha

18 Aires Protégées



10 Réserves naturelles

Réserve de faune et de flore du haut Bandama	122 162 ha
Réserve scientifique de Lamto	2 617 ha
Réserve de faune d'Abokouamékro	20 430 ha
Réserve naturelle intégrale du Mont Nimba	5 092 ha
Réserve naturelle de Dahliafleur	148 ha
Réserve partielle de faune du N'Zo	27 830 ha
Réserve naturelle de Mabi-Yaya	60 475 ha
Réserve naturelle partielle d'Aghien	5 675 ha
Réserve naturelle de Bossématié	21 960 ha
Réserve naturelle du Cavally	68 193 ha

Un réseau de dix-huit (18) Aires Protégées d'une superficie de **2 250 243 hectares** soit **6,98%** du territoire national.

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Général TONDOSSAMA Adama
Directeur Général

DIRECTEUR DE LA RÉDACTION

Colonel OUATTARA Kassoum D.
Directeur de l'Administration et des RH

RÉDACTEUR EN CHEF

EHIMANCE Germain
Chef SERCOM - Direction Générale

COMITÉ DE RÉDACTION

EHIMANCE Germain
Chef SERCOM - Direction Générale
NAKA Kipré Jonas Christain
Administrateur SERCOM - Direction Générale
COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
MEITE Namory
Chef SERCOM DZSO
TOURE Yacouba Eric
Assistant SERCOM DZSO
Cne ZEHITA Bi Toguié Alfred
Chef SERCOM DZS
Mme BAMBAM Magbè
Chef SERCOM DZNE

N'DAH Eba Danièle
Assistante SERCOM - Direction Générale
KINDO Ousseny
Chef SERCOM DZO
Lt KONÉ Yaya / DZO
Cne SINAYOKO Yaya / DZO
Col Basile KROU / DZC

INFOGRAPHIE

COULIBALY Mamadou
Assistant SERCOM - Direction Générale
DADIE Yann Delatour
Assistant SERCOM - Direction Générale

OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES

ABIDJAN COCODY les II Plateaux, face à l'école la Pépinière
Tél.: 27 22 41 40 59 - 06 BP 426 Abidjan 06 - www.oipr-ci.org

LA CÔTE D'IVOIRE BRILLE À LA FITUR 2025 : UN PAS DE GÉANT POUR LE TOURISME DURABLE



La 45ème édition de la Foire Internationale du Tourisme de Madrid (FITUR 2025) a offert une vitrine exceptionnelle à la Côte d'Ivoire, déterminée à s'imposer comme une destination incontournable. Avec son initiative "Sublime Côte d'Ivoire", le pays vise cinq millions de touristes d'ici 2025.

L'objectif était clair : valoriser les richesses naturelles, culturelles et gastronomiques, attirer des investissements et renforcer les coopérations internationales. Acteurs publics et privés se sont mobilisés, dont le Ministère du Tourisme, la FENITOURCI et l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), mettant en avant le partenariat avec le Domaine Bini pour le développement durable du Parc national des Îles Ehotilé.

L'OIPR, représenté par le Colonel Hillihase Bakayoko, Directeur de la Zone Sud, a joué un rôle clé en mettant en avant la conservation de la biodiversité et le tourisme durable. Son intervention lors du forum sur les investissements a souligné l'importance du partenariat stratégique entre l'OIPR et le Domaine Bini, ouvrant la voie à un développement équilibré du Parc national des Îles Ehotilé.

L'agenda était stratégique : ouverture en grande pompe, rencontres avec des investisseurs, forum sur le tourisme, animations culturelles et dégustations gastronomiques. Le stand ivoirien a attiré plus de 3 500 visiteurs. Neuf tour-opérateurs ont manifesté un intérêt concret, et des discussions avancées avec la compagnie Binter pourraient aboutir à une ligne directe Madrid-Abidjan.

Le dynamisme ivoirien a porté ses fruits avec un projet d'educa'tour en partenariat avec l'Association Catalane des Agences de Voyages et des engagements pour le Salon International du Tourisme et des Loisirs d'Abidjan (SITLA 2025).

Pour capitaliser sur ce succès, la Côte d'Ivoire doit renforcer ses relations internationales, multiplier les présences sur les salons majeurs et diversifier son offre touristique. Avec une stratégie efficace et une mobilisation sans faille, le pays se positionne comme une destination d'avenir.



Source: SERCOM DG / OIPR



À ABENGOUROU : 15 COMMUNICANTS DE L'OFFICE IVOIRIEN DES PARCS ET RÉSERVES FORMÉS EN TECHNIQUE DE COMMUNICATION.

Du 06 au 10 janvier 2025 à Abengourou, l'OIPR a initié une formation de ses Chargés de Communication et de Mesures Riveraines. La rédaction journalistique, les réseaux sociaux, l'Infographie et le montage vidéo ont été les thématiques abordés lors de cet atelier. Au cours de cette formation dispensée par le spécialiste en communication Israël GUEBO, les participants ont appris à structurer des articles et reportages pour captiver l'attention du public et transmettre efficacement leurs messages.

L'accent a été mis sur l'utilisation des plateformes numériques pour renforcer l'engagement avec les communautés locales et internationales.

Les participants ont également pu acquérir des compétences pratiques pour produire des supports visuels et audiovisuels professionnels et attrayants.

« Cette formation s'inscrit dans une dynamique de renforcement des capacités des équipes de l'OIPR afin de mieux valoriser les parcs nationaux et les réserves naturelles de Côte d'Ivoire », a précisé le Capitaine Alfred ZEHITA, participant à cet atelier en ajoutant que : « l'OIPR entend toucher un public plus large et sensibiliser davantage sur les enjeux liés à la protection parcs nationaux et réserves naturelle (PNR) ».

Grâce à cette initiative, l'OIPR espère non seulement renforcer la visibilité de ses actions, mais aussi impliquer davantage les communautés riveraines dans la préservation de PNR. Avec des outils de communication modernes et des contenus de qualité, l'institution entend promouvoir une gestion durable et inclusive des parcs et réserves ivoiriens.

Financée par la Banque Mondiale à travers le Projet d'Investissement Forestier phase 2 (PIF2), l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a organisé cette formation dans le cadre de l'amélioration de sa stratégie de communication.



Source: SERCOM DG / OIPR



VISITE DU DIRECTEUR DES PROGRAMMES DU FEM AU PARC NATIONAL DU BANCO ET A LA RESERVE NATURELLE DE DAHLIAFLEUR

Le 28 janvier 2025, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a eu l'honneur d'accueillir Monsieur Fred Boltz, Directeur des Programmes du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM), accompagné de Madame Kouadio Larissa, Secrétaire Permanente de la Commission Nationale du FEM, ainsi que d'une délégation officielle. Cette visite a permis aux invités de découvrir deux sites écologiques majeurs de Côte d'Ivoire : la Réserve naturelle de Dahliafleur et le Parc national du Banco.

À la découverte de la Réserve naturelle de Dahliafleur

La matinée a été consacrée à la visite de la Réserve naturelle de Dahliafleur, un véritable écrin de biodiversité niché au cœur d'Abidjan. Accueillis par le Colonel Zrignon, Chef de secteur de la réserve, les visiteurs ont été plongés dans un univers naturel exceptionnel. Après une présentation des caractéristiques écologiques du site, la délégation a entrepris une randonnée à travers les sentiers de la réserve.

Immersion au cœur du Parc national du Banco

L'après-midi, la délégation s'est rendue au Parc national du Banco, véritable poumon vert de la capitale ivoirienne. Guidés par le Colonel Coulibaly, Chef de secteur du parc, les visiteurs ont exploré cette forêt préservée de 3 438 hectares, un sanctuaire de biodiversité situé en plein cœur d'Abidjan. Cette visite a été marquée par des moments forts, notamment la découverte des vestiges historiques du parc, témoins de son importance patrimoniale.

Les visiteurs ont également eu la chance d'admirer des espèces emblématiques, tant animales que végétales. Un moment inoubliable a ponctué leur déjeuner, lorsque des singes curieux sont venus observer la délégation, offrant un spectacle naturel saisissant. Par ailleurs, l'observation d'oiseaux endémiques et la découverte du célèbre lac aux silures ont enrichi cette immersion dans l'un des plus précieux écosystèmes de la région.

Une visite mémorable et un engagement renouvelé

Profondément marqués par cette expérience, les membres de la délégation ont exprimé leur émerveillement face à la richesse écologique de ces espaces protégés. Visiblement impressionné, Monsieur Fred Boltz a déclaré : « J'ai été ravi d'avoir visité deux aires protégées, la Réserve naturelle de Dahliafleur et le Parc national du Banco. À Dahliafleur, les bambous géants sont incroyables dans une petite réserve en pleine ville d'Abidjan. Quant au Banco, on s'y sent vraiment en pleine nature. » Touchés par la beauté et l'importance de ces sites, les visiteurs sont repartis avec une promesse : celle de revenir, mais aussi de continuer à soutenir les efforts de conservation menés en Côte d'Ivoire. Cette visite renforce ainsi la coopération entre le FEM et l'OIPR dans la préservation du patrimoine naturel ivoirien.



Source: SERCOM DG / OIPR

FIERTÉ ET ENGAGEMENT À DANGREZO



Le village de Dangrezo, situé dans la sous-préfecture de Sifié, continue de briller grâce à son engagement exceptionnel pour la conservation de la biodiversité. Classé 2^e au Prix Vert 2024 et lauréat du meilleur prix de l'Association Villageoise pour la Conservation et le Développement (AVCD), Dangrezo devient une référence nationale dans la protection du Parc National du Mont Sangbé (PNMS).

Lors d'une séance d'Information, d'Éducation et de Communication (IEC) organisée ce 13 janvier 2025 par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), les habitants ont été félicités pour leur engagement.

Le Capitaine Guillaume Kouakou, chef du secteur Sangbé 2, a encouragé la population à poursuivre ses efforts : « Ce prix est le fruit de votre mobilisation. Continuez sur cette lancée pour inspirer d'autres localités ! »

1^{ÈRE} RÉUNION 2025 DE LA DIRECTION DE ZONE OUEST DE L'OIPR : CAP SUR DE NOUVEAUX DÉFIS



Ce vendredi 17 janvier 2025, la Direction de Zone Ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) a tenu sa première réunion de l'année sous la présidence effective du Colonel Zannou Moïse, Directeur de Zone à Biankouma.

Dans une ambiance conviviale, le Colonel Zannou a présenté ses vœux de nouvel an aux chefs de service et chefs d'équipes de la brigade mobile présents. Il a salué les efforts fournis par l'ensemble de l'équipe en 2024, malgré les défis rencontrés.

Pour 2025, le Directeur de Zone a fixé le cap : relever les nombreux défis liés à la protection des trois aires protégées de l'Ouest montagneux. Il a exhorté chacun à redoubler d'efforts pour atteindre les objectifs fixés et maintenir l'excellence de la Direction.

La réunion a abordé plusieurs points essentiels, notamment le bilan 2024, les perspectives pour 2025, et d'autres sujets variés. Les échanges ont été marqués par une participation active des chefs de service et des équipes, témoignant de leur engagement collectif.

En conclusion, le Colonel Zannou a renouvelé son appel à l'engagement et à la cohésion pour faire briller davantage la Direction de Zone Ouest.

Ses collaborateurs ont également salué son leadership inspirant et son sens élevé de l'écoute, des qualités qui favorisent une dynamique de travail efficace et harmonieuse.

La Direction de Zone Ouest s'engage à poursuivre avec détermination sa mission de préservation et de valorisation des parcs et réserves pour un environnement durable.



Source: SERCOM DZO/ OIPR



L'OIPR ET LES POPULATIONS DE FOUALA : ENSEMBLE POUR PROTÉGER LE MONT SANGBÉ

Ce vendredi 24 janvier 2025, le village de Fouala, dans la Sous-préfecture de Dioman, a accueilli une séance de sensibilisation organisée par le Secteur Sangbé 1 de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR). Sous l'ombre du grand manguier servant d'arbre à palabre, 69 participants, dont 23 femmes, se sont réunis pour échanger sur la préservation du Parc National du Mont Sangbé (PNMS).

À la tête de cette initiative, le Lieutenant Koné Yaya, Chef du Secteur Sangbé 1, a présenté les enjeux écologiques et les avantages du parc pour les populations environnantes. Ce rendez-vous s'inscrit dans un plan d'actions visant à promouvoir des comportements éco-responsables, conformément aux objectifs 2025 de la Direction de Zone Ouest. Le Lieutenant Koné Yaya a d'abord rappelé l'importance du PNMS, soulignant ses richesses fauniques et floristiques. Il a insisté sur les services écosystémiques qu'il offre, notamment l'approvisionnement en eau pour les trois régions avoisinantes, le soutien à l'agriculture, la régulation climatique, et les opportunités d'emploi dans les activités de suivi écologique et de surveillance. Un accent particulier a été mis sur les risques liés au braconnage. Le Lieutenant a alerté sur les dangers sanitaires associés à la manipulation de la faune sauvage, citant des maladies telles que la variole du singe et Ebola.

Il a également détaillé les sanctions prévues pour les infractions, rappelant les conséquences sociales et familiales de l'emprisonnement pour braconnage.

Les chefs de village, les guides religieux, et les associations de jeunes et de femmes ont activement participé aux échanges. Ces leaders communautaires ont été appelés à relayer les messages auprès des habitants pour renforcer la protection du parc et limiter les activités illégales. Au cours de la rencontre, le Lieutenant Koné Yaya a également présenté le concours "Prix Vert 2025", une initiative de l'OIPR visant à récompenser les villages exemplaires dans la préservation de l'environnement. Les critères de participation et les prix ont été brièvement exposés, suscitant l'intérêt des participants.

Cette séance de sensibilisation a été perçue comme une réussite, favorisant un dialogue constructif entre les représentants de l'OIPR et les populations locales. La chefferie a exprimé sa gratitude pour cette démarche de proximité qui allie sensibilisation et responsabilisation.

En quittant l'arbre à palabre, les participants semblaient déterminés à devenir des ambassadeurs du Mont Sangbé, conscients que leur avenir dépend de la préservation de cet héritage naturel inestimable.

Source: SERCOM DZO/ OIPR



VALIDATION DE 27 MICROPROJETS DES RIVERAINS DE LA RÉSERVE NATURELLE DE MABI-YAYA

Le jeudi 22 janvier 2025, une étape majeure a été franchie pour les populations riveraines de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya ! Lors de la session extraordinaire 2025 du Comité de Gestion Locale de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya (CGL-RNMY), présidée par Mme LAGO Félicité Épouse DADI, Secrétaire Générale II de la Préfecture d'Adzopé, représentant le Préfet de la Région de la Mé, Président du CGL-RNMY, 27 initiatives portées par les populations locales ont été validées à l'unanimité. Ces microprojets, financés par la deuxième phase du Projet d'investissement Forestier (PIF2), couvrent les domaines de l'agriculture, de l'élevage et bien d'autres activités génératrices de revenus.



Pourquoi c'est important ?

Ces microprojets visent à améliorer les conditions de vie des communautés tout en préservant la biodiversité de la Réserve naturelle de Mabi-Yaya. Ils illustrent parfaitement l'équilibre entre développement socio-économique et protection de l'environnement.

Prochaines étapes ?

Avec cette validation, les projets entrent dans la phase pratique de mise en œuvre à travers le soutien technique et financier de l'OIPR et ses partenaires dont CARE Côte d'Ivoire pour garantir leur succès. Une nouvelle ère s'ouvre pour les riverains de la RNMY !



Source: SERCOM DZSE / OIPR



L'ADJUDANT DION ZÉ, AGENT DE LA BRIGADE MOBILE CENTRE DE L'OIPR ÉLEVÉ AU GRADE D'ADJUDANT-CHEF DES EAUX ET FORÊTS.

Le lundi 20 Janvier 2025, de 10 heures à 11 heures, dans la salle de réunion de la Direction de Zone Centre à Yamoussoukro, dans le centre de la Côte d'Ivoire, l'Adjudant DION Zé a été élevé au grade d'Adjudant-Chef des Eaux et Forêts conformément à la décision n°0235/MINEF/CAB du 26 décembre 2024 portant inscription au tableau annuel d'avancement en grade militaire et promotion d'officiers des Eaux et Forêts, au titre de l'année 2025.

La cérémonie a été présidée par le colonel KOFFI N'guessan Maurice, Chargé d'Etudes, représentant Colonel KOUADIO Kouassi Rémy, assisté de Colonel KOUADIO Basile Krou, Chargé des Mesures Riveraines à ladite direction. Le déroulement a commencé par la remise des épaulettes d'Adjudant-Chef par la formule consacrée au récipiendaire, puis le port du nouveau galon et son arrosage.

La joie était à son comble pour l'adjudant-Chef DION Zé et ses collègues de la DZC.



Source: SERCOM DZC / OIPR



ANDOKOI DÉBARRASSE LE PARC NATIONAL DU BANCO DES ORDURES MÉNAGÈRES

À l'initiative de l'ONG Nature Résilience (NR-CI), le Parc national du Banco, dans le Nord d'Abidjan a été débarrassé, ce mardi 31 décembre 2024, de ses ordures ménagères. Réalisée grâce au Comité de Salubrité d'Andokoi, à l'Ouest de l'Aire Protégée, dans la commune de Yopougon, cette opération s'est déroulée dans l'arboretum, en présence du Capitaine AHOUA Sandrine, représentant le Directeur de Zone Sud de l'OIPR et de Monsieur Damien MARTIN du Programme des Petites Initiatives (PPI) de France.

« Rendre cet espace touristique propre, sain et agréable à travers un nettoyage écologique », c'est l'objectif qu'a présenté Docteur DIOMANDE, Coordonnateur du « Projet Appui à la Gestion Durable et Efficace du Parc national du Banco », lors de sa prise de parole au lancement de cette opération.

Monsieur MARTIN du PPI qui s'est inscrit dans cette même vision, a souligné que « si la nature est menacée, c'est l'homme qui l'est. En conséquence elle doit présenter un meilleur cadre de vie afin qu'elle favorise le développement économique et social des riverains à travers les activités touristiques de plus en plus croissantes ». Capitaine AHOUA Sandrine, avant de lancer ce programme de nettoyage de la journée, a rappelé les grandes activités menées en direction des riverains avec l'appui de Nature Résilience Côte d'Ivoire. Dans ce contexte, elle a relevé les actions de sensibilisation et la remise de matériels de salubrité dans chaque localité autour du parc. « A partir de ces interventions en leur faveur, les riverains devront de plus en plus s'engager aux côtés des gestionnaires pour maintenir le Banco toujours attractifs grâce à la propreté qui y sera de mise », a-t-elle lancé en appel. Après le coup d'envoi donné par la représentante du Colonel Hillihase BAKAYOKO, Directeur de Zone Sud, les participants ont ramassé tous les déchets solides

pullulant dans l'arboretum où se retrouvent régulièrement de grands groupes de visiteurs. Très motivés par les encouragements du gestionnaire du parc et des partenaires, la population venue massivement pour le compte du Comité de Salubrité d'ANDOKOI a réussi à donner un visage gai aux 12 hectares d'arboretum qui jonchaient d'ordures après les différentes manifestations d'arbre de Noël. Au bout de deux heures, deux tricycles remplis de sacs poubelles ont été mis à la disposition d'une des entreprises ivoiriennes de ramassage d'ordures ménagères à Abidjan. « Je suis heureuse d'avoir participé à cet enlèvement de déchets au Banco. Aujourd'hui, le parc est propre et j'espère qu'il gardera ce visage pour longtemps. J'irai sensibiliser mes parents pour qu'ils s'associent à nous pour les prochaines séances », a déclaré dame marguerite, doyenne des personnes venues d'Andokoi pour cette activité. Ce nettoyage écologique s'inscrit dans le cadre de la phase 2 du projet « Appui à la gestion durable et efficace du Parc national du Banco » qui a débuté le 4 septembre 2024 par la distribution des bacs à ordures aux villages d'Anonkoua-Kouté, d'Abobo Sagbé Céleste, d'Andokoi et d'Agban village.



Source: SERCOM DZS / OIPR



GESTION DU PARC NATIONAL DES ÎLES EHOTILÉ: LA DIRECTION DE ZONE SUD FÉLICITÉE PAR LE CGL

Le Comité de Gestion Locale (CGL) du Parc national des Îles Ehotilé s'est réuni ce 26 décembre 2024 pour sa dernière session de l'année à la préfecture d'Adiaké sous la Présidence de Madame TRAZIE Géraldo Lucie, Préfet du Département d'Adiaké. Après la présentation du bilan par les gestionnaires, le comité a félicité le Colonel Hillihase BAKAYOKO et ses hommes pour la bonne exécution des activités de gestion du parc avec les fonds du projet MAKORE. Deux contrevenants interpellés pour introduction frauduleuse et pêche illégale, 64 pièges à crabes, 3 filets de pêche de crevettes et 2 pirogues saisis au bout des 1688 Hommes-jours d'efforts de patrouilles réalisés par les équipes de surveillance au Parc national des Îles Ehotilé. Trois séances de sensibilisation à l'endroit des groupements socioprofessionnels, deux séances d'éducation environnementale au profit de 189 écoliers, une campagne de masse touchant environ 500 personnes, trois visites guidées au profit d'une centaine de personnes, un atelier bilan 2024 et de planification 2025 en novembre 2024 à Jacquerville et le processus d'inscription du parc sur la liste des sites du Patrimoine Mondial de l'UNESCO en cours d'exécution constituent les acquis du bilan de gestion du Parc national des Îles Ehotilé présenté par le Colonel YEO Kassoum, Chargé d'Etudes à la Direction de Zone Sud de l'OIPR. Tous ces acquis du bilan de gestion du parc ont été obtenus grâce à l'appui de l'Agence Française de Développement (AFD) à travers le projet MAKORE qui prend en compte 5 aires protégées avec une enveloppe globale de 15 milliards selon le Colonel Hillihase BAKAYOKO, Directeur de Zone Sud.

Le Parc national des Îles Ehotilé, bénéficiant de 76 millions de francs CFA, a réalisé ses activités avec 45,60% de ce budget. Ce taux de décaissement est jugé faible par Monsieur KABLANKAN Lucien, représentant des cadres Ehotilé eu égard à certaines difficultés évoquées par le Colonel YEO Kassoum dans sa présentation.

En réponse, le Colonel Hillihase BAKAYOKO, Directeur de Zone Sud de l'OIPR a justifié ce faible taux d'engagement de ces fonds par le démarrage tardif du projet comme l'a relevé le Colonel Major OUATTARA Kassoum, DARH de l'OIPR lors de l'atelier bilan 2024 et planification 2025 réalisé du 18 au 20 décembre 2024 à Jacquerville regroupant tous les acteurs des Aires Protégées concernées par le projet.

Malgré ce taux d'engagement atteignant presque la moyenne du budget, le bilan a été jugé positif par les membres statutaires du Comité de Gestion Locale (CGL) du Parc national des Îles Ehotilé.

Dans son discours de clôture, Madame TRAZIE Géraldo Lucie, Préfet du Département et Présidente du CGL a exprimé sa satisfaction en relevant la qualité du travail présenté par l'OIPR et des échanges qui ont eu lieu au cours de la session. Il est bon de noter que le Parc national des Îles Ehotilé, site RAMSAR depuis le 18 octobre 2005 sous le numéro 1584, est un ensemble de six îles disséminées sur la Lagune Aby. Il couvre une superficie de 722 hectares au sud la Côte d'Ivoire dans la Région du Sud-Comoé dans le Département d'Adiaké à 90 kilomètres d'Abidjan.

Source: SERCOM DZS / OIPR



PARC NATIONAL DE TAÏ : PASSATION DE SERVICE À LA BRIGADE MOBILE

Le Lieutenant-Colonel TOURE cède le flambeau au Commandant AKAPEA Jean Luc Dolou en présence du Représentant du Directeur de Zone, le Commandant ASSIE Djèyao Roy Hartman.

Le Lieutenant-Colonel TOURE Gninnankan Joseph, Ingénieur des Eaux et Forêts, a récemment cédé sa position de Coordonnateur de la Brigade Mobile au Commandant AKAPEA Jean Luc Dolou, également Ingénieur des Eaux et Forêts. La cérémonie de passation s'est déroulée en présence du Commandant ASSIE Roy, Chargé d'Études et ce, à la Direction de Zone Sud-ouest de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR/DZSO). Durant son mandat, le Lieutenant-Colonel TOURE a intensifié la lutte contre l'exploitation illégale des forêts, renforçant la surveillance des zones protégées et sensibilisant les communautés locales à la conservation. Il a exprimé sa gratitude envers ses collaborateurs pour leur soutien et les a encouragés à continuer sur cette voie. « Je suis convaincu que sous la direction du Commandant AKAPEA Jean Luc Dolou, la brigade continuera sur cette lancée, renforçant nos acquis et innovant face aux défis à venir. » a-t-il conclu.



Le Commandant AKAPEA, fort de son expérience en gestion forestière, a salué le travail de son prédécesseur et a présenté sa vision pour la Brigade Mobile. Il prévoit de renforcer les partenariats avec les communautés locales et les ONG, d'adopter des technologies innovantes pour la surveillance environnementale, et de promouvoir une gestion participative des ressources naturelles. Cette transition symbolise l'engagement continu de l'OIPR en faveur de la protection de son patrimoine naturel. Sous la direction du Commandant AKAPEA, la Brigade Mobile est déterminée à relever les défis environnementaux actuels et futurs, contribuant ainsi au développement durable du pays.

Au nom du Directeur de Zone, le Commandant ASSIE a remercié le Coordonnateur sortant pour le travail accompli durant ses quatre dernières années et a exhorté le nouveau à maintenir le cap et à renforcer les acquis.

Source: DZSO / OIPR



DJIDOUBAYE : 343 ÉCOLIERS ET ENCADREURS SENSIBILISÉS SUR LA CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES



Le vendredi 24 janvier 2025, le Collège Privé la Grâce, situé à Djidoubaye, a servi de cadre pour la tenue d'une séance d'éducation environnementale sur la conservation des aires protégées. Cette rencontre a réuni 343 participants, dont 340 élèves et 3 membres de l'administration.

La rencontre avait pour objectif principal de faire connaître le nouveau statut de la Réserve naturelle de Cavally (RNC), ainsi que d'informer la population sur les différences entre une réserve naturelle et une forêt classée. Il s'agissait également de contribuer à l'appropriation, par la jeune génération, des enjeux de la conservation des aires protégées. La conférence s'est déroulée en deux étapes. La première étape a été marquée par un exposé du Chef du Secteur Cavally, le Lieutenant DIARRASSOUBA Sékou. Il a détaillé les objectifs de la RNC et des autres aires protégées. Une explication claire a été donnée sur la différence entre une réserve naturelle et une forêt classée. Parlant de la première, il a expliqué que « la réserve naturelle est du domaine public de l'Etat, affranchie de tout droit d'usages, sauf dérogation expresse et contrôlée du gestionnaire ». Quant à la forêt classée, le lieutenant a indiqué que : « elle est du domaine privé de l'Etat avec une autorisation de droit d'usages tels que le ramassage de bois morts, la cueillette de fruits, de plantes médicinales, le prélèvement contrôlé de bois d'œuvre et d'ébénisterie, etc. ». Quel que soit leur statut, le Lieutenant Sékou a indiqué que « ces forêts doivent concourir à la préservation de la biodiversité et des écosystèmes ».

La deuxième partie de la séance a été consacrée à une session de questions-réponses, où les élèves et autres participants ont eu l'opportunité d'approfondir leur compréhension des enjeux de conservation.

Au terme de cette rencontre, les participants ont montré un grand intérêt pour la gestion durable de leurs ressources naturelles. Au regard de leur enthousiasme, le moins que cette séance a permis de renforcer l'engagement de la communauté locale, en particulier des jeunes, dans la protection des aires protégées et a favorisé une meilleure compréhension des actions nécessaires pour la préservation de l'environnement dans la région.



Source: DZSO/ OIPR

PARC NATIONAL DU MONT PÉKO : DES CONSULTATIONS DES COMMUNAUTÉS RIVERAINES POUR UNE GESTION DURABLE

L'Oipr est engagé à restaurer le Parc national du Mont Péko après son occupation.

Dans le cadre de la mise en œuvre du Projet d'Investissement Forestier phase 2 (PIF2), une série de consultations a été organisée avec les communautés riveraines du Parc national du Mont Péko, du 4 au 5 février 2025, à Duékoué.

Cette initiative vise à intégrer les préoccupations locales dans l'étude de cadrage environnemental et social (E&S), afin d'améliorer les mesures de gestion de cet espace naturel sensible.

La rencontre a réuni 143 participants issus des localités environnantes, parmi lesquels des représentants des jeunes, des associations de femmes, des autorités traditionnelles et des auxiliaires villageois impliqués dans la surveillance et le suivi écologique.

Ces rencontres ont permis de présenter le contexte de l'étude E&S, sensibiliser aux impacts environnementaux et sociaux des activités de conservation, et de proposer des solutions adaptées aux réalités locales.

Au cours des discussions, plusieurs préoccupations ont émergé, notamment les risques liés à l'accès aux ressources naturelles, la sécurisation des espaces pour les populations riveraines et l'implication des auxiliaires dans les actions de surveillance.

Les participants ont souligné la nécessité de renforcer la collaboration entre les communautés et les gestionnaires des parcs, en mettant en place des mécanismes inclusifs de concertation et d'accompagnement.

Les autorités en charge du projet, représentées par l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) et l'Unité de coordination du PIF2, ont rassuré les participants sur leur volonté de prendre en compte leurs observations.

« La conservation des aires protégées ne peut être efficace sans l'adhésion des populations locales. Ces consultations sont essentielles pour garantir une gestion durable et partagée », a indiqué le directeur de la zone ouest de l'OIPR, le colonel Moïse Zannou.

Dans une approche participative, les contributions des communautés seront intégrées dans la version finale du rapport de cadrage environnemental et social. « L'objectif est d'adopter des mesures équilibrées qui protègent les écosystèmes tout en tenant compte des dynamiques sociales et économiques des riverains », a souligné le directeur de zone ouest de l'OIPR, le colonel Moïse Zannou.

Selon lui, un suivi régulier sera assuré pour garantir l'application des recommandations issues de ces consultations.

Avec cette démarche inclusive, le PIF2 franchit une étape importante dans l'harmonisation des politiques de conservation et les besoins des communautés locales.

Les résultats de ces échanges serviront de base à une gestion plus efficace et concertée des aires protégées, en vue de leur préservation à long terme.

Source: FratMat.info

